

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 28-juin-2023 Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Brox M

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 000184

Numéro UN ou numéro

d'identification

3082

Synonymes Aucun

Numéro(s) d'enregistrement 32472

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

d'utilisation

Utilisation recommandée Herbicide

Restrictions d'utilisation Suivez les instructions de l'étiquette

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

ALBAUGH LLC 1525 NE 36th St, Ankeny, IA 50021 USA

Numéro de téléphone à composer en

cas d'urgence

CANUTEC (613) 996-6666

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Danger par aspiration	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Nocif par inhalation Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires



Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Inhalation

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Ingestion

Rincer la bouche

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

<u>Mélange</u>

	Nom chimique	No. CAS	% en poids		Date de dépôt LCRMD
-				d'enregistrement en	et date de la dérogation
-				vertu de la Loi sur le	accordée (s'il y a lieu)
				contrôle des	
-				renseignements relatifs	
-				aux matières	
-				dangereuses (no	
-				d'enregistrement	
				LCRMD)	
	Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic	64742-94-5	30.99-33.93	-	
	MCPA Ethylhexyl Ester	29450-45-1	23.54-28.32	-	
	Bromoxynil octanoate	1689-99-2	23.54-28.32	-	
	Other Ingredients	PROPRIETAR	>5.0	-	
	•	Y			
1	Naphthalene	91-20-3	4.0-5.0	_	

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate Conseils généraux

est requise.

Inhalation L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Pratiquer la

> respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Déplacer à l'air frais. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. En cas de respiration difficile, (un personnel formé devra) administrer de l'oxygène. Get immediate medical attention. Un œdème pulmonaire

retardé peut se produire.

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en Contact avec les yeux

soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver la peau à l'eau et au savon.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

> personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION PAR INGESTION - PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET CAUSER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, garder la tête plus basse que les hanches pour empêcher une aspiration. Consulter

immédiatement un médecin.

Équipement de protection

premiers soins

S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend individuelle pour les intervenants endes mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter de respirer les vapeurs ou la

bruine. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges. **Symptômes**

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins En raison du danger d'aspiration, il ne faut pas faire vomir ou effectuer un lavage gastrique

à moins que le risque ne soit justifié par la présence d'autres substances toxiques.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat.

Incendie majeur AVERTISSEMENT: L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.

Dangers particuliers associés au

produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc Aucun.

Sensibilité à la décharge

Aucun.

électrostatique

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention

·

et précautions spéciales pour les pompiers

complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. S'assurer une ventilation adéquate. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de

la portée des enfants. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle Limites d'exposition

Sous sa forme commerciale, ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation

particuliers à une région.

	Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Ī	Naphthalene	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
	91-20-3	TWA: 52 mg/m ³	Skin	Skin	TWA: 52 mg/m ³
		STEL: 15 ppm			STEL: 15 ppm
		STEL: 79 mg/m ³			STEL: 79 mg/m ³
		Skin			

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En

cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une

évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les

Aucun connu

Aucun connu

Aucun connu

Aucun connu

pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide **Aspect** Liquide

Couleur Aucune donnée disponible

Odeur Faible amine-like

Seuil olfactif Aucune donnée disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pH 2.7 - 3.7 Aucun connu Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun connu

congélation

Point initial d'ébullition et plage Aucune donnée disponible Aucun connu

d'ébullition

Point d'éclair> 100 °C / 212 °FAucun connuTaux d'évaporationAucune donnée disponibleAucun connuInflammabilitéAucune donnée disponibleAucun connuLimites d'inflammabilité dans l'airAucun connu

Limite supérieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

ou d'explosivité

Pression de vapeur <1 x 10-4 mPa (40°C) (bromoxynil Aucun connu

octanoate)

Densité de vapeur relative

Densité relative

Solubilité dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

Coefficient de partage

Aucune donnée disponible

Aucun connu

Aucun connu

Aucun connu

Aucun connu

(bromoxynil octanoate)

Température d'auto-inflammation Aucune donnée disponible

Température de décomposition

Viscosité cinématique 8.82 cSt

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible

Autres renseignements

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Point de ramollissement
Masse moléculaire
VOC content
Masse volumique du liquide
Masse volumique apparente
Aucun renseignement disponible
Aucune donnée disponible
Aucun renseignement disponible
1.12 – 1.16 g/mL (9.4-9.7 lb/gl)*
Aucune donnée disponible

^{*}Listed density is an approximate value and does not necessarily represent that of a specific batch

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur excessive.

Matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

dangereux

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

InhalationAucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

L'aspiration dans les poumons peut produire de graves lésions pulmonaires. Peut causer un cedème pulmonaire. L'cedème pulmonaire peut être mortel. Peut causer une irritation des

voies respiratoires. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).

Contact avec les yeux Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut

causer une irritation.

Contact avec la peau L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Ingestion Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Potentiel pour une aspiration en cas d'ingestion. Peut causer des lésions aux poumons en cas d'ingestion. L'aspiration peut causer un œdème pulmonaire et une pneumonite. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (sur la base

des composants).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Difficulté à respirer. Toux ou respiration sifflante. Vertiges.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

 DL50 par voie orale
 > 700 mg/kg

 DL50 par voie cutanée
 > 5050 mg/kg

 CL50 par inhalation
 > 2.34 mg/l

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Solvent Naphtha (Petroleum),	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m³ (Rat) 4 h
Heavy Aromatic			
64742-94-5			
MCPA Ethylhexyl Ester	= 1300 mg/kg (Rat)	-	-

000184 - Brox M

29450-45-1			
Bromoxynil octanoate	= 238 mg/kg (Rat)	= 1310 mg/kg (Rabbit) = 1675	-
1689-99-2	= 250 mg/kg (Rat)	mg/kg (Rabbit) > 2 mg/kg (
		Rat)	
Naphthalene	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit) > 20	> 340 mg/m³ (Rat) 1 h
91-20-3	= 490 mg/kg (Rat)	g/kg (Rabbit)	

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Légèrement irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Irrite modérément les yeux.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

N'a pas causé de sensibilisation chez des animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Naphthalene	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	X
91-20-3				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

Groupe 2B* : Non cancérogène chez le rat ou la souris. Inscrit dans la catégorie 2B par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), mais l'opinion d'experts basée sur le poids de la preuve est que la classification comme cancérogène n'est pas justifiée.

Toxicité pour la reproduction

Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes	Poissons	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		microorganismes	
Solvent Naphtha	EC50: =2.5mg/L (72h,	LC50: =19mg/L (96h,	-	EC50: =0.95mg/L (48h,
(Petroleum), Heavy	Skeletonema costatum)	Pimephales promelas)		Daphnia magna)
Aromatic		LC50: =2.34mg/L (96h,		-
64742-94-5		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =1740mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =45mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: =41mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
MCPA Ethylhexyl Ester	EC50: =0.46mg/L (72h,	LC50: 3.2 - 4.6mg/L (96h,	-	EC50: =0.29mg/L (48h,
29450-45-1	Pseudokirchneriella	Lepomis macrochirus)		Daphnia magna)
	subcapitata) EC50:	LC50: =3.2mg/L (96h,		
	=0.43mg/L (96h,	Oncorhynchus mykiss)		
	Pseudokirchneriella	LC50: >0.55mg/L (96h,		
	subcapitata)	Lepomis macrochirus)		

Naphthalene	EC50: =0.4mg/L (72h,	LC50: 5.74 - 6.44mg/L	-	LC50: =2.16mg/L (48h,
91-20-3	Skeletonema costatum)	(96h, Pimephales		Daphnia magna) EC50:
		promelas) LC50:		=1.96mg/L (48h, Daphnia
		=1.6mg/L (96h,		magna) EC50: 1.09 -
		Oncorhynchus mykiss)		3.4mg/L (48h, Daphnia
		LC50: 0.91 - 2.82mg/L		magna)
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss) LC50: =1.99mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas) LC50:		
		=31.0265mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		

Persistance et dégradation Aucune donnée disponible.

Aucun renseignement disponible. **Bioaccumulation**

Renseignements sur les

composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Solvent Naphtha (Petroleum), Heavy Aromatic 64742-94-5	6.1
Naphthalene 91-20-3	3.6

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la

réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Section 1.45.1 of the TDG Regulations provides an exemption from documentation **Notes**

and safety marks only for this product and only when transported by a road or

railway vehicle.

Numéro UN ou numéro

d'identification

Désignation officielle de

transport de l'ONU

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Désignation UN3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (MCPA Ester, bromoxynil),

Class 9, PG III, Marine Pollutant

Date de révision 28-juin-2023

IATA

Numéro UN ou numéro 3082

d'identification

Désignation officielle de transport de l'ONU

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage

Nom technique Bromoxynil octanoate, MCPA Ethylhexyl Ester

DésignationUN3082 Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (MCPA Ester, bromoxynil),

9, III, Marine Pollutant

IMDG

Numéro UN ou numéro 3082

d'identification

Désignation officielle de transport de l'ONU

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

Classe (s) de danger relatives

Classe (s) de danger relatives

au transport

Groupe d'emballage III **Polluant marin** P

Désignation UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s., (MCPA Ester, bromoxynil), 9,

III, Marine Pollutant

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **EINECS/ELINCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **ENCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **IECSC KECL** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **PICCS** Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire. **AIIC**

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée **PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AIIC - Australian Inventory of Industrial Chemicals

16. Autres informations

NFPA Risques pour la santé 2Inflammabilité 1 Instabilité 0 Dangers particuliers -Risques pour la santé 2Inflammabilité 1 **Protection individuelle** HMIS Dangers physiques 0

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps) STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)

Valeur limite maximale Valeur plafond Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux

États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

Bibliothèque nationale de médecine

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 28-juin-2023

Aucun renseignement disponible. Note de révision

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique